

## **ANNEXE 2 : Dossier de candidature**

### **Appel à Candidature**

**ARS/DAOSS/ N°971-2022-10-18-00004**

**En vue de la mise en place d'un dispositif mutualisé de gestion de la  
Qualité et des risques entre ESMS**



Ce dossier de candidature est à compléter par le porteur du projet. Il permettra de détailler le dispositif proposé et de vérifier son adéquation avec le cahier des charges.

Il s'agit d'un document qui comporte des espaces réservés à la saisie de texte, des cases à cocher.

## **1. LES ESMS PARTICIPANTS AU DISPOSITIF ET LEUR ENVIRONNEMENT**

### **1.1. Le porteur du projet**

Nom de l'ESMS :

Numéro FINESS établissement :

Adresse :

Nombre de lits d'hébergement permanent :

Nombre de lits en hébergement temporaire :

### **1.2. Les autres ESMS partenaires**

ESMS n°2 :

Nom de l'ESMS :

Numéro FINESS établissement :

Adresse :

Nombre de lits d'hébergement permanent :

Nombre de lits en hébergement temporaire :

ESMS n°3 :

Nom de l'ESMS :

Numéro FINESS établissement :

Adresse :

Nombre de lits d'hébergement permanent :

Nombre de lits en hébergement temporaire :

Autre ESMS n°x : (A dupliquer autant que nécessaire)

Nom de l'ESMS :

Numéro FINESS établissement :

Adresse :

Nombre de lits d'hébergement permanent :

Nombre de lits en hébergement temporaire :

### 1.3. Éligibilité du dispositif et respect des prérequis

#### 1.3.1. Capacité d'hébergement :

- Nombre de places du dispositif :

Hébergement permanent	
Hébergement temporaire	
TOTAL	

- Dérogation à la capacité minimale de 150 lits et places (isolement géographique) :

Veillez préciser dans le cadre ci-dessous

#### 1.3.2. Dynamique de coopération et de mutualisation organisée entre établissements d'un même territoire (conventions de partenariat, lettre d'intention):

- Oui                      Non                      (cochez la case)

Veillez préciser dans le cadre ci-dessous

#### **Les conventions ou les lettres d'intention devront être annexées à la candidature.**

#### 1.3.3. Organisation de la coordination administrative du projet par le porteur (instances et moyens de pilotage, de mise en œuvre et de suivi) :

- Oui                      Non                      (cochez la case)

Veillez préciser dans le cadre ci-dessous

1.3.4. Modalités de mise en œuvre du dispositif par les établissements participants (intégration du dispositif dans le projet d'établissement, communication sur le dispositif, modalités de conduite du changement,...) sont-elles définies:

Oui                       Non                      (cochez la case)

Veillez préciser dans le cadre ci-dessous

## **2. LES MODALITES DU DISPOSITIF**

### **2.1. Description de l'organisation du dispositif proposé à la candidature**

Veillez décrire dans le cadre ci-dessous, le mode organisationnel du dispositif proposé à la candidature en précisant le fonctionnement : le nombre d'agents susceptibles d'être intégré dans le dispositif, l'expérience, la formation, les plages horaires, le recrutement spécifique d'un chargé de mission et/ou la mobilisation du personnel déjà en place et/ou la sollicitation d'un prestataire de service.

### **2.3. Moyens dédiés au dispositif**

Détailler dans la cadre ci-après, les moyens mis à disposition du chargé de mission qualité et gestion des risques (ou du prestataire de service) pour assurer ses missions auprès de tous les établissements partenaires (ex : mise à disposition d'un véhicule ou véhicule personnel, d'un téléphone portable, d'un accès informatique au sein des établissements partenaires, aux différents locaux,...).

## **3. PERIMETRE INTERVENTIONNEL DU CHARGE DE MISSION QUALITE ET GESTION DES RISQUES (ou du prestataire de service).**

Veillez préciser dans le cadre ci-après,

Le périmètre du dispositif, existe-t-il un cahier des charges dans le cas d'un prestataire de service ? (si oui, veuillez annexer le document au dossier de candidature).



#### 4.2.2 Evaluation

Décrivez dans le cadre ci-dessous, les modalités retenues ou envisagées par l'ensemble des partenaires pour évaluer le projet.

#### **5. Etat des lieux ante dispositif**

Compléter et joindre à la candidature l'annexe 3, un état des lieux pour chaque établissement concerné.

## 5. BUDGET PREVISIONNEL 2023 (en année pleine)

### Budget Prévisionnel : chargé de mission qualité et gestion des risques en ESMS

Nom Établissement :		
FINESS Juridique :		
<b>AFFECTATION DES CHARGES</b>		<b>2023</b>
<b>A) Rémunérations et charges de personnel</b>	DEPENSES ( <i>préciser</i> )	
Chargé de mission		
Autre ( <i>préciser</i> )		
<b>TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>0,00 €</b>
<b>B) Charges Directes incorporables</b>		
6068	Achats non stockés : fournitures bureau et informatique	
616	Assurances	
625	Frais de déplacement véhicule	
6288	Autres prestations diverses dont téléphone	
	( <i>préciser</i> )	
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES</b>		<b>0,00 €</b>
<b>C) Produits déductibles</b>		
75831	Remboursement frais de personnel	
75838	Remboursement frais divers	
<b>TOTAL DES CHARGES et PRODUITS DEDUCTIBLES</b>		

S'il s'agit d'un prestataire préciser le support et modalités de contractualisation, comprenant le détail des prestations.

## 6. COMMENTAIRES LIBRES